



PARCOURS CRÉATEUR

Une offre de formation du réseau des CMA

Code certification : **RS5070** / Organisme certificateur : **CMA France**
Date d'enregistrement : **27 01 2020** / Date d'échéance : **27 01 2025**



CREER SA MICRO ENTREPRISE

OBJECTIFS

- Valider le régime de la micro entreprise pour son projet de création
- Mettre en place une organisation administrative et comptable efficace au sein de sa micro entreprise
- Distinguer les mécanismes financiers de la micro-entreprise
- Identifier le calendrier des déclarations et obligations
- Préparer son dossier d'immatriculation

PRÉREQUIS

Avoir un projet de création ou de reprise d'une micro entreprise

PUBLIC

Créateur d'entreprise
Repreneur d'entreprise

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

2 jours : 14 heures

Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours

INTERVENANT

Formateur expert en création et gestion d'entreprise ayant une grande connaissance du milieu de l'artisanat

VALIDATION

Certification "Créer sa micro entreprise" inscrite au Répertoire Spécifique

Pour réussir votre projet de création d'une micro-entreprise et sécuriser son démarrage, préparez-vous efficacement en suivant cette formation. Devenir chef d'entreprise est un processus complexe qui nécessite de comprendre les enjeux et problématiques liés à l'entrepreneuriat.

Grâce à cette formation, vous maîtriserez les connaissances juridiques, fiscales et sociales de ce régime fiscal.

Ce stage est une étape incontournable qui vous permettra de devenir chef d'entreprise dans les meilleures conditions.

CONTACTS

GESTIONNAIRES DE FORMATION

Schiltigheim : gestionfc67@cm-alsace.fr 03 88 19 79 07

Mulhouse : gestioncm@cm-alsace.fr 03 89 46 89 05

Colmar : gestionfcc@cm-alsace.fr 03 89 20 84 62

REFERENTE HANDICAP

Alsace :
Véronique LITTEL viittel@cm-alsace.fr 03 88 19 79 17

MOYENS MATERIELS

Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le programme associé. Dans ce cadre, une session « Créer sa micro-entreprise » est conduite au sein d'une salle de formation disposant entre autres équipements d'un accès internet haut débit et d'un vidéoprojecteur.

LIEUX ET DATES

Formation proposée à Schiltigheim, Colmar et Mulhouse.

Pour connaître les dates, consulter la programmation sur notre site internet :
<https://www.cm-alsace.fr/former-et-se-former/formations-courtes>

Fréquence de la formation : 34 sessions programmées en 2024

TARIF

280 € net de taxes

Possibilités de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au stagiaire

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

Taux de satisfaction *

93,7%

* Enquêtes 2023 portant sur 294 stagiaires



Code CPF 203



PROGRAMME

JOUR 1

1. S'approprier les fondements du régime micro

- Les conditions d'accès
- Les seuils de chiffre d'affaires
- La couverture sociale
- Les incidences fiscales et juridiques
- Les principales aides

2. Comprendre et assimiler ses obligations déclaratives et fiscales

- Le calendrier fiscal
- Les taxes et autres frais à prévoir
- Les déclarations sociales
- Les obligations administratives et comptables

JOUR 2

3. Mettre en place une organisation administrative et comptable

- Les documents de comptabilité
- Les devis et les factures
- Le compte de résultat et le seuil de rentabilité
- Les outils de gestion

4. Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation

- Les formalités d'immatriculation
- Les services de la Chambre de Métiers



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Exposés - Exercices de mise en pratique - Études de cas - Accès internet pour ressources documentaires

ÉVALUATION

Évaluation formative :

- Tout au long de la formation au moyen de cas pratiques évalués sous forme de questionnaires

Évaluation sommative :

- Un QCM d'évaluation est proposé en fin de formation et l'obtention de la certification "Créer sa micro entreprise" est conditionnée à la réussite parallèle d'une étude de cas écrite.

[Conditions générales de vente](#)

